



# Le Réveil

Journal communautaire de Saint-Fabien-de-Panet

Volume 45 N°: 1

Septembre 2024



Que la rentrée soit aussi pétillante  
et dynamique qu'un feu d'artifice !



Bonne rentrée des classes !

# Le Réveil

199B, rue Bilodeau  
Saint-Fabien-de-Panet  
G0R 2J0

Tél.: 249-8373

Courriel :

[info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)

Site Web :

[journal-le-reveil.com](http://journal-le-reveil.com)

Version PDF du journal disponible

## Sommaire

Rubrique pastorale.....	3
Affaires municipales.....	4-5
Nouvelles de la Fabrique .....	7
Affaires municipales.....	8 à 12
Sécurité publique .....	13
Jeunes lecteurs .....	14-15
<i>(Saint-Jean-Baptiste &amp; Fête de la famille)</i>	
Rivière-à-la-Loutre .....	17
Nouvelles du village .....	19
Zen Oasis - Massage polarité...20-21	
Cercle des fermières et Sécurité ...	23
Activité du 12 octobre .....	25
Amis de Panet et Comptoir.....	26-27
Affaires municipales.....	25 à 29
Réflexion .....	29
Épopée du logement social (III) ...	31
Carnet de Claire-Hélène .....	33
Affaires municipales.....	34 à 36
École Chanoine-Ferland .....	37
Notre communauté .....	38
Coin des annonceurs .....	39
Calendrier .....	40

Bonne lecture!

Parution: Mensuel

Tirage: 545 exemplaires

Distribution: Gratuit

Territoire: Saint-Fabien-de-Panet

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, 3<sup>e</sup> trimestre 2024

Le Réveil se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles pouvant poser préjudice.

## CONSEIL ADMINISTRATIF

Suzanne Fortier, présidente 249-2772

Huguette Noël, vice-prés. 249-2633

Céline Lemelin, trésorière 249-8373

Francine Marceau 249-2023

Pierrette Leclerc (418) 371-1241

Alice Lenoir, secrétaire, par courriel à [info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)



## COÛT DES PUBLICITÉS

Petite annonce	2,00\$/mois
¼ page	8,00\$/mois
½ page	12,00\$/mois
¾ page	16,00\$/mois
1 page	20,00\$/mois

Lorsqu'il y a plus de trois (3) items par petite annonce, des frais de 0,50\$ par item supplémentaire seront ajoutés au prix de départ.

## COÛT ABONNEMENT

Carte de membre	5,00\$/année
Carte d'affaires	25,00\$/année
Abonnement extérieur	35,00\$/année

Culture  
et Communications  
Québec



Tirage offert par le  
Journal Le Réveil

Septembre

Un montant de 20\$  
sera remis à

#284 Johannie Bélanger

Réclamez votre prix auprès de  
Huguette Noël  
(vous avez un mois pour le réclamer)

La prochaine parution du  
journal Le Réveil aura lieu le

**2 octobre 2024**

La date limite pour remettre vos  
articles est le

**16 septembre 2024**



N'oubliez pas que toutes vos idées de textes, photos, poèmes ou projets ont leur place dans Le Réveil. Quelle fierté de vous compter parmi nos collaborateurs de contenu! Envoyez vos idées et suggestions à [info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)

Un grand merci à Madame Gisèle Thibodeau pour ses photos qui embellissent Le Réveil.

**En couverture pour septembre :**  
Que le feu d'artifice pétillant capturé par notre photographe insuffle à toutes et tous énergie et dynamisme pour la rentrée des classes, la reprise du travail et l'avancée de tous nos projets.

# *Rubrique pastorale*

## *Horaire des messes : Septembre 2024*

<b>Dimanche 1<sup>er</sup> septembre</b>	<b>11 h</b>	<b>Lac-Frontière</b>	<b>À l'Ôtel "église"</b>
Mardi 3 septembre	<b>14 h</b>	Saint-Fabien	Habitations Panet
<b>Dimanche 8 septembre</b>	<b>10h30</b>	<b>Sainte-Lucie</b>	<b>À l'église</b>
Mercredi 11 septembre	14 h	Saint-Fabien	Local des fermières
<b>Dimanche 15 septembre</b>	<b>10 h 30</b>	<b>Saint-Just</b>	<b>À l'église</b>
<b>Dimanche 22 septembre</b>	<b>10 h 30</b>	<b>Saint-Fabien</b>	<b>À l'église</b>
Jeudi 26 septembre	14 h	Saint-Fabien	CHSLD
<b>Dimanche 29 septembre</b>	<b>10 h 30</b>	<b>Saint-Fabien</b>	<b>À l'église</b>
Mardi 1 <sup>er</sup> octobre	14 h	Saint-Fabien	Habitations Panet

**\* Horaire sujet à changement  
Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial \***

### *Récitation du chapelet*

**JEUDI** 5, 12, 19 et 26 septembre 13 h 30 Saint-Fabien A la sacristie

**Important** : Vous devez passer par la porte du portique à côté de l'église

---

### ***LOTO-FABRIQUE***

Billets en vente auprès des marguilliers 2024.

10 tirages de 300\$ à raison de 2 tirages par semaine soit les :  
4 octobre, 11 octobre, 18 octobre, 25 octobre ainsi que le 01 novembre 2024.

Pour information : 418 249-4171

### **Horaire d'ouverture du bureau de la Fabrique**

Lundi de 9h à 12h

Mardi de 9h à 15h

Jeudi de 9h à 11h et de 13h à 16h

S.V.P. lorsque possible, téléphonez avant de vous présenter au bureau car je pourrais ne pas être disponible (rdv à la caisse, au bureau de poste...)

Merci et au plaisir de vous y accueillir

Céline Lemelin, secrétaire

# Affaires municipales - Séance du 5 mai 2024

Séance ordinaire  
du 5 mai 2024, à 19 heures 30

## **Demande de subvention au programme au loyer (3 PSL-REG)**

Le conseil a reçu une demande dans le but de subventionner 3 logements pour de futurs besoins.

*Cette demande est refusée pour l'instant et on demande à l'Office d'habitation de la Région de Montmagny de représenter sa demande lorsque le besoin sera présent et non à l'avance.*

## **Plan de visibilité—Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny**

La Directrice générale est mandatée à signer tous les documents relatifs au plan de visibilité avec la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny.

## **Dépôt des intérêts pécuniaires de 3 membres du conseil**

L'année dernière nous avons accueilli 3 nouveaux membres au conseil municipal de Saint-Fabien-de-Panet soit en mars et avril 2023.

La loi sur les élections et référendums dans les municipalités exige le dépôt des intérêts pécuniaires de chacun.

*Le Conseil accepte le dépôt des intérêts pécuniaires de Madame Gladys Mercier, Madame Alice Lenoir et Monsieur Michaël Mailhot.*

## **Demande d'augmentation salariale relativement à l'entretien ménager**

La personne en charge de l'entretien ménager a fait la demande auprès du conseil pour une augmentation salariale de 1,50\$ de l'heure.

*Le conseil accorde une augmentation salariale de 1,20\$ de l'heure.*

## **Modification de la programmation de la TECQ**

La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024.

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation..

Il est résolu par le conseil que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle. La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que les ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024.

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme, elle s'engage aussi à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version 4 comporte des coûts réalisés réels et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

## **Embauche des moniteurs et du coordonnateur pour le Terrain de jeux 2024**

La Municipalité offrira le service de terrain de jeux pour l'été 2024.

Il est résolu d'engager madame Jessie Gosselin comme coordonnatrice et mademoiselle Thaly Chabot comme monitrice ainsi

que monsieur Dylan Gosselin comme moniteur.

## **Appui pour un permis d'alcool**

La Municipalité appuie la demande de permis d'alcool faite par le Restaurant La Maison de Marie.

## **Achat d'heures informatique—6TemTi**

La Municipalité a épuisé sa banque d'heures détenue auprès du fournisseur 6TemTi.

Il est résolu d'accepter la soumission relativement à l'achat de 25 heures au taux horaire de 90\$ pour un montant de 2 250\$ avant taxes.

## **Demande d'aide financière pour le terrain de jeux 2 500\$ FRR—Volet 3**

La Municipalité de St-Just-de-Bretenières est le promoteur du projet coopératif « Des activités éducatives pour nos jeunes du terrain de jeux - secteur sud », en partenariat avec les municipalités de St-Fabien, Ste-Lucie et Lac Frontière et elle souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du FRR—volet 3 (Signature Innovation).

La Municipalité de St-Fabien est d'accord avec les objectifs de réalisation de ce projet. Il est donc résolu d'appuyer le projet et à titre de partenaire de s'engager à réaliser le projet tel que présenté dans le formulaire de demande du FRR—volet 3 (Signature Innovation) et à y investir les sommes prévues pour sa réalisation complète.

## **Cours de natation—Automne 2024**

La Municipalité a fait partie d'un projet pilote relativement à des cours de natation.

La Municipalité rembourse les frais d'inscription pour les enfants de St-Fabien inscrits aux cours réguliers de natation offerts à Sainte-Justine et ce sur preuve de présence à au moins 7 cours sur 8.

## **SUIVI**

### **Vélos électriques**

La municipalité offre gratuitement le prêt de Vélos électriques pour ses citoyens et ce disponible au bureau municipal du lundi au vendredi de 9h à 15h. Les frais de location pour les non-résidents sont de 20\$ pour une demi-journée et de 40\$ pour une journée complète.

# Affaires municipales - Séance du 5 mai 2024

## Emploi d'été Canada

La Municipalité a reçu une subvention représentant la moitié du salaire minimum pour l'embauche d'un coordonnateur pour le terrain de jeux 2024.

## Information du maire

- La Fête de la Famille aura lieu le samedi 17 août 2024
- Un système de carte magnétique a été installé au gym ainsi que des caméras. Les citoyens devront se présenter au bureau municipal pour faire la demande d'une carte magnétique. Il en coûtera 10\$ à chaque citoyen pour l'activation de la carte et un dépôt de 10\$ sera également exigé et lui sera rendu lors de la remise de la carte magnétique à la Municipalité. Le coût d'activation de la carte pour les gens provenant de l'extérieur est de 40\$ et un dépôt de 10\$ leur sera également exigé
- Les machines à coudre achetées par la Municipalité avec les sommes obtenues du programme Nouveaux Horizons sont maintenant arrivées au local des Fermières
- La Coopérative d'Habitations Beauséjour a payé les taxes 2023 pour tous ses immeubles.

## Dépôts des recommandations d'activités d'entretien - Ponts municipaux

La Municipalité accepte le dépôt de la communication du ministère des transports relativement à l'entretien des ponts de juridiction municipale.

## Soumission géogrille - Rang 6

La Municipalité a prévu faire des travaux dans le rang 6 au cours de l'été et ce dans le but de faciliter l'écoulement des eaux vers les fossés.

*Il est résolu d'accepter la soumission de Réal Huot au coût de 4 535,24\$ avant taxes pour l'achat de 5 rouleaux de géogrille de 100m et 2 sellettes d'égout de 6 pouces.*

## Soumission pour pompe vidange

La Municipalité a besoin de pompe pour certains travaux de voirie.

*Le Conseil accepte la soumission de Stelem au coût de 1 260\$ avant taxes pour l'achat d'une pompe vidange de 2 pouces ainsi que 2 boyaux de 2 pouces.*

## Soumission pour les feux d'artifice

La Municipalité profite du rassemblement de ses citoyens pour la Fête de la Famille à la place centrale du village pour leur offrir des feux d'artifice.

*Le Conseil accepte l'offre de service de monsieur Denis Laferrrière pour les feux d'artifice au coût de 3 700\$ tout inclus (taxes, assurance, transport, matériel ainsi que la main d'œuvre).*

## Prêt d'équipement de gardien de but

Une demande de prêt pour l'équipement de gardien de but a été reçu à la Municipalité.

*Le conseil refuse que l'équipement de gardien de but soit prêté aux citoyens pour toute autre utilisation qu'à la patinoire de la Municipalité.*

## Transport pour le Terrain de jeux 2024

Les municipalités de Ste-Lucie, St-Just, Lac Frontière et St-Fabien se sont regroupées pour ne former qu'un seul terrain de jeux pour l'été 2024.

Le fait de regrouper les municipalités et que les enfants soient 2 semaines dans chacune des municipalités nécessite un transport.

*Le conseil accepte l'offre du Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny pour les 7 semaines de transport entre les municipalités au coût approximatif de 9 625\$ avant taxes, ce qui exclut les sorties et le coût net de la dépense sera réparti entre les municipalités au prorata des inscriptions de chacune.*

## À Jessie Gosselin—MENTION SPÉCIALE À NOTRE COORDONNATRICE DE TERRAIN DE JEUX

En mon nom, celui de la directrice générale et du conseil municipal, j'aimerais souligner le travail remarquable de mademoiselle Jessie Gosselin.

J'aimerais mettre en avant notre appréciation face à ton autonomie, ton engagement, ton professionnalisme, ta débrouillardise et ta bienveillance au terrain de jeux envers les jeunes et les familles au quotidien.

La gestion du terrain de jeux fut beaucoup plus agréable en ta présence et nous t'en remercions!

En espérant revoir ta candidature l'an prochain,

**Salutations,**  
**Elizabeth D. Gagnon, adjointe administrative**



# Esthétique Automobile

- Lavage intérieur et extérieur
- Décontamination
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf



Éric Lachance, propriétaire

## VENTE de pneus et de jantes pour autos et camions neufs et usagés

12, rue Dubois, Saint-Just (Qc) G0R 3H0  
Tél. : 418 244-3528 • Cell. : 418 249-8041



# Promenade gourmande

**SECTEUR NORD**  
7 ET 8 SEPTEMBRE  
10 H À 16 H

**SECTEUR SUD**  
14 ET 15 SEPTEMBRE  
10 H À 16 H

Montmagny et les Îles



Partez à la rencontre des producteurs, des transformateurs et des exposants participant à la Promenade gourmande de Montmagny et les Îles! À vélo, en auto ou en bateau, suivez les parcours suggérés et profitez des dégustations, des visites guidées, des animations et des rabais proposés durant ces journées gourmandes!

Deux paniers-cadeaux à gagner

[promenadegourmande.ca](http://promenadegourmande.ca)  
1 800 463-5643



DÉPANNÉUR  
★ **GEN**



ESSENCE



DÉPANNÉUR DU PIED DE LA CÔTE S.E.N.C.

7 JOURS SUR 7 – 8H À 23H

Tél.: 249-4191 Fax: 249-4191



GAZ - DIESEL - LOTERIE - CADEAUX

LOCATION FILMS— PHOTOCOPIES TÉLÉCOPIEUR (FAX)

PERMIS ET ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE

AGENCE DE VENTE AU DÉTAIL

DE BOISSONS ALCOOLISÉES



Bonne année scolaire!

Au plaisir de vous accueillir,

Denise Allaire, propriétaire

# *Nouvelles de la Fabrique*

Nous vous espérons en forme après un bel été de chaleur et de soleil, dont nous avons tant besoin pour recharger nos batteries et renouveler nos énergies.

Encore une fois, la fête de la famille a été un beau succès cette année et a permis à toute l'équipe de bénévoles, de récolter un beau montant de plus de 1800\$ pour le budget des réparations de la fabrique. Merci au comité des loisirs, au conseil municipal et bien sûr aux bénévoles pour ce bel accueil. La fête familiale nous aura permis de renouer avec la communauté et de faire de belles rencontres.

Depuis mai dernier, un petit comité de citoyens s'est mis en place pour travailler sur un projet de requalification de l'église, avec le soutien d'intervenants de la MRC. Nous avons eu deux rencontres déjà, une troisième a eu lieu le 27 août pour nous permettre de connaître les résultats du carnet de santé de l'église (bâtiment). Il en suivra une autre le 4 septembre.

Évidemment ce n'est qu'un début: c'est une démarche qui sera longue, mais qui demande de s'y investir pour dégager tous les possibles. La participation et surtout l'opinion des paroissiens et des citoyens nous est importante, et ce, peu importe les allégeances religieuses. Si le projet de travail vous intéresse vous êtes les bienvenus!

Les billets Loto-Fabrique sont en vente, pour le notre prochain tirage qui aura lieu tous les vendredis d'octobre et le premier vendredi du mois de novembre. Merci à l'avance de votre soutien. Ne vous gênez pas pour nous interpeller si vous n'avez pas eu le vôtre.

Nous souhaitons remercier Mme Estelle Boutin, qui nous a supporté comme secrétaire à la fabrique pendant les deux dernières années et lui souhaitons bonne chance pour la nouvelle orientation de sa carrière.

Mme Céline Lemelin est maintenant disponible pour répondre à vos questions au secrétariat. Nous la remercions d'avoir accepté de rejoindre notre équipe.

Plusieurs nouveaux arrivants nous ont rejoint dans la municipalité depuis quelques mois, il nous fera plaisir de vous rencontrer le 12 octobre prochain au Méchoui festif et à la soirée dansante avec le duo tandem de Francine et Mario. Les billets au coût de 28\$ pour adultes sont en circulation.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux marguilliers pour rejoindre notre équipe... appelez, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Au plaisir et bonne rentrée

Raymonde Auger  
Présidente du conseil

## **Bravo aux gagnants de la Loto-Fabrique Pour les tirages de juin et de juillet 2024**

Michel Richard et Andrée Pépin – 07-06  
Odile Duquet 07-06

Frédéric Guénard – 14-06  
Isabelle Caron – 14-06

Isabelle Caron – 21-06  
Chantal Bilodeau – 21-06

Michel Richard et Thérèse Auger – 28-06  
Pierrette Fournier – 28-06

Bianka Fortier – 05-07  
Martin Doyon – 05-07

*Céline Lemelin, secrétaire de la Fabrique 418-249-4171*

# Affaires municipales - Séance du 4 juin 2024

– *Adoption du Règlement 363-2024 concernant la citation de l'église de Saint-Fabien-de-Panet à titre d'immeuble patrimonial.*

– *Adoption du Règlement 364-2024 relatif à la gestion des matières résiduelles excluant les matières visées par la collecte sélective.*

Vous pourrez prendre connaissance du Règlement 363-2024 dans notre publication d'octobre et le règlement 364-2024 vous sera présenté dans le journal de novembre.

Par contre, vous pouvez toujours en prendre connaissance via la municipalité.

– *Adoption du Règlement 365-2024 relativement à la tarification des permis et certificats*

En vertu de l'article 119 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) une municipalité peut, par son conseil, établir par règlement les tarifs pour la délivrance des permis et des certificats.

Le règlement 224 concernant la tarification des permis et certificats d'autorisation pour la construction, et lotissement et occupation date du 6 août 1990.

Il y a donc lieu d'abroger le règlement 224 et le règlement 365-2024 est adopté. Voici donc les articles de ce règlement:

## 1) Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

## 2) Objectif du règlement

De mettre à jour les tarifs exigés pour la délivrance de permis et de certificats.

## 3) Tarification (à droite)

### 4) Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

## 3) Tarification

Permis de lotissement	Tarif
Pour chaque lot créé	25\$
Permis de construction	Tarif
Habitation	100\$
Par logement additionnel	25\$
Bâtiment accessoire de 40m <sup>2</sup> et moins	25\$
Bâtiment accessoire de 40m <sup>2</sup> et plus	40\$
Édifices commerciaux, industriels, institutionnels et agricoles	100\$
Permis d'agrandissement	Tarif
Habitations	50\$
Édifices commerciaux, industriels, institutionnels et agricoles	50\$
Permis de rénovation	Tarif
Habitation	20\$
Édifices commerciaux, industriels, institutionnels et agricoles	25\$
Église relativement au règlement de citation	100\$
Permis de captage d'eau	Tarif
Habitation	25\$
Édifices commerciaux, industriels, institutionnels et agricoles	50\$
Permis d'installation septique	Tarif
Habitation	50\$
Permis piscine	Tarif
Habitation	20\$
Permis de démolition	Tarif
Habitation, garage, remise, etc.	20\$
Démolition visée par le Règlement relatif à la démolition d'immeuble	500\$
Demande d'avis préliminaire visée par le Règlement relatif à la démolition d'immeuble	250\$
Changement d'usage	25\$
Déménagement	50\$
Affiche et enseigne	15\$
Demande de dérogation mineure	Tarif
	300\$
Demande de modification réglementaire	Tarif
	1 000\$
Permis de colportage	Tarif
	75\$
Certificat d'autorisation	Tarif
	20\$

# Affaires municipales - Séance du 4 juin 2024 (suite)

## - Dépôt d'une demande d'aide financière dans le programme PRIMA

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet désire effectuer une demande de financement dans le cadre du programme « PRIMA », Programme d'infrastructures Municipales pour les Aînés, afin de procéder à l'aménagement de l'espace extérieur intergénérationnel en installant du mobilier urbain, chaises et tables.

Tous ces éléments admissibles seront utilisés par les aînés et répondront à leurs besoins dans un contexte intergénérationnel.

Lors de la dernière consultation MADA, les aînés avaient émis le fait qu'il y avait peu d'endroit pour socialiser, le conseil municipal autorise donc le dépôt de la demande d'aide financière afin que le mobilier urbain soit utilisé par les aînés.

La Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle, la Municipalité s'engage aussi, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien des infrastructures subventionnées.

La Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts, et que les travaux soumis répondent en priorité aux besoins des aînés de la Municipalité tels qu'ils ont été déterminés lors des consultations publiques réalisées lors de la démarche MADA.

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière et mandate Annick Grégoire-Bégin, directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette demande.

## - Dépôt du rapport budgétaire au 30 avril 2024

Le dépôt du rapport budgétaire au 30 avril 2024 est accepté.

## - Pancarte de rue - Rang Ste-Marie

Lors de la dernière séance de conseil un citoyen a relevé le fait qu'il manquait une pancarte pour indiquer

le rang Sainte-Marie.

Il est résolu d'acheter la pancarte de rue et de l'installer.

## - Lumière de rue - Rang 6

Lors de la séance d'octobre 2021, une résolution avait été adoptée pour déplacer la lumière de rue située entre le 29 et le 35 dans le 6e Rang pour la rapprocher du 29.

La directrice-générale fera le nécessaire pour la réalisation de la résolution 21-10-228.

## - Soumission Abris-Tempo

L'abri hivernal situé à l'entrée du bureau de poste est utilisé depuis plusieurs années et est maintenant brisé.

Nous avons demandé une soumission à Abris-Tempo inc. relativement à l'achat et l'installation de cet abri et le prix obtenu est de 3 358,00 \$ avant taxes.

Il est résolu de procéder à l'achat de l'abri au montant de 3 358,00 \$.

## - Coalition de l'Est pour un lien interrives

Considérant la nécessité d'établir un nouveau lien reliant la rive nord et la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à l'est de Québec; le dossier du transport dans la capitale concerne des acteurs qui vont au-delà de la Communauté métropolitaine de Québec.

Plusieurs municipalités de la région de Chaudière-Appalaches et de l'Est du Québec constituent une part intégrante de la zone d'influence de la Capitale-Nationale et devraient participer activement aux discussions sur le développement des transports et de la mobilité dans la région.

La Caisse de dépôt et placement du Québec déposera bientôt ses conclusions sur un réseau de transport structurant pour la région de Québec. Il est donc crucial pour les organisations municipales de l'Est du Québec d'accéder à des infrastructures de transport structurantes afin de favoriser le développement économique et le tourisme.

Considérant l'importance du transport de marchandises dans le développement économique de la

région et de tout le Québec, l'état vétuste des infrastructures interrives entre la région de Québec et Chaudière-Appalaches et les risques qu'elles représentent pour la stabilité économique de la région de Québec et de l'Est du Québec, le besoin d'assurer des itinéraires sûrs et rapides pour les services d'urgence afin de garantir la sécurité des citoyens et citoyennes; un lien interrives à l'est contribuerait à une meilleure structuration de l'offre de transport collectif sur le territoire.

La nouvelle Coalition de l'Est pour un lien interrives vise à regrouper autant des MRC, des municipalités locales que des entreprises, des organisations ou des associations.

Pour ces motifs il est résolu de soumettre et présenter une ou plusieurs options pour la création d'un lien routier interrives à l'est de Québec et de transmettre la présente résolution au premier ministre du Québec, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable ainsi qu'aux représentants du gouvernement dans la région; de transmettre également la présente résolution aux représentants de la Coalition de l'Est pour un lien interrives.

## - Demande de commandite

La Municipalité a reçu une demande de commandite pour le Festival des Zombies qui aura lieu le 16 et 17 août 2024 à Saint-Paul-de-Montminy.

Un montant de 50 \$ est accordé pour cet événement.

## - Soumission Valve (3e sortie d'huile Tracteur) - Agrilim et temps de travail

La Municipalité a fait des demandes de prix pour comparer les coûts pour l'installation soit d'une valve électrique soit d'une 3ième sortie d'huile et ainsi que pour comparer les prix entre l'installation de pesée pour le tracteur ou mettre de l'agrilim dans les pneus arrières du tracteur.

### Kubota Montmagny

(pièces et main d'œuvre avant taxes)	
Valve électrique	2 971,10\$
3ième sortie d'huile	1 545,99\$
Pesée	2 751,72\$
Agрилim	642,38\$

# Rabais selon l'ampleur des travaux!



**Félix B. Lemelin**  
Technicien en génie civil  
Cell. : 418 234-2096



## EXCAVATION BLG

### SOUSSION GRATUITE

9010-3250 Québec Inc.  
49, rue Principale Ouest  
Saint-Fabien-de-Panet  
Gar. : 418 249-4081

- Excavation
- Vente de gravier MG-20 MG-112
- Pierre 3/4 • Sable
- Terre végétale tamisée
- Gravier brut tamisé 0-3/4
- Installation de fosse septique et champ d'épuration
- Chemin forestier
- Nivelage de chemin

**Julien Guénard**  
Opérateur de pelle mécanique  
Cell. : 418 249-8226



RBQ : 8001-6942-08

Imprimerie Appalaches Inc. F.10156

# Affaires municipales - Séance du 4 juin 2024 (suite)

## KUBOTA Montmagny (suite)

Il est résolu d'installer la 3ième sortie d'huile ainsi que de mettre de l'Agrilim dans les pneus arrières du tracteur et d'accepter l'offre de Kubota Montmagny.

### - **Soumission balai ramasseur**

La Municipalité de Saint-Fabien-de Panet a fait une demande de prix auprès de 2 fournisseur pour l'achat d'un balai ramasseur:

(avant taxes)

**Kubota Montmagny 16 290,15\$**  
de type commercial

**Lacasse Machinerie 39 000,00\$**  
de type industriel

Il est résolu de refuser l'achat du balai ramasseur.

### - **Appel d'offre pour la collecte et le transport des matières résiduelles, déchets, matières organiques et encombrants**

La Municipalité a octroyé en 2024 à l'entreprise Les Concassés du Cap un contrat prenant fin le 31 décembre 2024 pour la collecte et le transport des déchets et matières recyclables, à la suite d'un appel d'offres commun pour les municipalités de Lac-Frontière, Sainte-Apolline, Saint-Fabien, Saint-Just et Sainte-Lucie.

La municipalité planifie le prochain appel d'offres avec les mêmes municipalités qu'en 2024 et une position commune doit être prise au sujet de la durée du contrat.

Il est résolu d'accepter que la directrice-générale de Saint-Fabien-de-Panet publie un appel d'offres (pour

les municipalités énumérées ci-haut) de collecte et transport des matières résiduelles, déchets, matières organiques et encombrants pour un contrat pour 5 ans avec possibilité de prolongation pour 2 années optionnelles débutant le 1er janvier 2025 et de procéder à l'ouverture des soumissions.

### - **Embauche d'un sauveteur (piscine)**

La Municipalité a fait une demande de prix à Service de sauveteurs qn Inc. pour un sauveteur pour la piscine municipale pour la période estivale soit du 22 juin au 18 août et du mercredi au dimanche. Le prix obtenu est de 15 650,00 \$ avant taxes.

La Municipalité n'avait pas prévu devoir passer par une agence et ce montant n'était pas prévu sur le budget relativement à la rémunération des sauveteurs.

Il est par contre résolu d'accepter l'offre de service de Service de sauveteurs qn Inc. et de prendre les sommes manquantes dans le surplus accumulé non affecté.

### - **Embauche d'un assistant-sauveteur**

La Municipalité est à la recherche d'un sauveteur ainsi qu'un assistant sauveteur pour l'ouverture de la piscine municipale. La Municipalité a reçu une candidature pour le poste d'assistant-sauveteur.

Madame Gladys Mercier, conseillère, a assisté la directrice-générale lors de l'entrevue et recommande l'embauche.

Il est résolu d'embaucher Maélie Goupil à titre d'assistant-sauveteur au coût de 22,00 \$ de l'heure et de payer le cours de RCR (75\$) pour l'assistant sauveteur.

### - **Prix d'entrée - Piscine été 2024**

Les prix pour les billets de saison ainsi que le prix d'entrée sont maintenus :

#### Laissez-passer saisonnier :

2 adultes + 4 enfants et plus	80\$
2 adultes + 3 enfants	75\$
2 adultes + 2 enfants	70\$
2 enfants seulement	65\$
Adulte (13 ans et +)	50\$
Enfant (12 ans et -)	45\$

#### Prix d'entrée unitaire :

Enfant	1,50\$
Adulte	2,00\$

### - **Achat pour l'hébergement du sauveteur**

La Municipalité hébergera le sauveteur embauché par le service de sauveteurs qn Inc. dans le but d'économiser des frais de déplacement.

Certains accessoires sont manquants pour l'hébergement, comme par exemple des oreillers et des couvertures.

La directrice générale est autorisée à procéder aux achats des éléments manquants relativement à l'hébergement du sauveteur.

## **GARDIENNES**

Bilodeau-Gaudreau Daphnée 418 508-9036

Chabot Mya 418 234-3773

Lacroix Taïni (cours gardiens avertis) 418 249-4296

Lavallée Frédérique 418 281-9667

Lavallée Judith 418 281-9667



# Affaires municipales - Séance du 10 juin 2024

Séance extraordinaire  
du 10 juin 2024, à 19h30

## ADMINISTRATION

### Dépôt du rapport financier pour 2023

Le Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent Laverdière, maire (« le Conseil ») adopte, à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le rapport financier 2023 déposé par la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton.

### Modification de la programmation TECQ

La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024.

La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation; *Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents*

- Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

- Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que les ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024.

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme.

La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

## TRANSPORT

### PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET—ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

Le ministère des Transports a versé une compensation de 191 966 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2023.

Les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents et du maire, que la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.*



**La municipalité et la population adressent un énorme merci à ...**

**Maïté et Maélie,  
pour leur bon travail à la piscine.**

Elles ont bravé la pluie battante, le froid et la canicule, en gardant sourire et dynamisme. Une moyenne de trente nageurs par jour, c'est un beau résultat, qui nous encourage à continuer nos intenses efforts de recrutement !

*Note : Un article plus complet sur la piscine sera publié dans le numéro d'octobre...*

La prévention de la violence armée est une préoccupation pour la Sûreté du Québec. Le fait de posséder et d'utiliser une arme à feu implique de nombreuses obligations et responsabilités pour la personne qui en est propriétaire.

## **Violence armée en milieu scolaire - La loi Anastasia**

La Loi visant à favoriser la protection des personnes à l'égard d'une activité impliquant des armes à feu, aussi connue sous le nom « Loi Anastasia », interdit la possession d'armes à feu dans :

- les établissements d'enseignement de tout niveau;
- les garderies, les centres de la petite enfance et les services de garde;
- les transports publics et scolaires.

## **Plan de réponse pour des établissements sécuritaires (PRES)**

Le Plan de réponse pour des établissements sécuritaires (PRES) permet à la Sûreté du Québec d'offrir un soutien à ses partenaires du milieu scolaire et d'intervenir efficacement en cas de menaces graves dans une école. Pour obtenir plus d'information sur le PRES, consultez la page Surveillance du territoire, sur le site Web de la Sûreté du Québec.

## **Ligne de préoccupation « J'ai un doute, j'appelle »**

Le Bureau du contrôle des armes à feu et des explosifs (BCAFE) met à la disposition des citoyennes et citoyens une ligne confidentielle afin qu'ils puissent signaler leurs préoccupations en matière d'armes à feu. Pour joindre la ligne de préoccupation « J'ai un doute, j'appelle » : 1 800 731-4000 (options 1 et 2).

## **Entreposage adéquat d'une arme à feu**

Il est important d'entreposer vos armes à feu de façon sécuritaire afin d'éviter la perte, le vol ou un incident malheureux.

### **Arme à feu sans restriction (arme de chasse)**

L'arme doit être :

- non chargée
- ET rendue inopérante par un dispositif de verrouillage sécuritaire OU rendue inopérante par l'enlèvement du verrou ou de la glissière OU verrouillée dans un contenant, un compartiment ou une pièce; l'emplacement doit être solide et sécuritaire, et ne peut être forcé facilement
- ET rangée loin des munitions, à moins que celles-ci soient entreposées, avec ou sans l'arme à feu, dans un contenant ou un compartiment maintenu bien verrouillé et qu'on ne peut forcer facilement.

### **Arme à feu à autorisation restreinte (arme de poing)**

L'arme doit être :

- non chargée
- ET rendue inopérante par un dispositif de verrouillage sécuritaire, comme un verrou de pontet, et verrouillée dans un contenant ou une pièce sécuritaire qu'on ne peut forcer facilement OU entreposée dans une chambre forte, un coffre-fort ou une pièce construite et/ou modifiée pour l'entreposage de ce type d'armes à feu; l'emplacement doit être gardé bien verrouillé
- ET rangée loin des munitions, à moins que celles-ci soient entreposées, avec ou sans l'arme à feu, dans un contenant ou un compartiment qui est gardé bien verrouillé et qu'on ne peut forcer facilement OU entreposées dans une chambre forte, un coffre-fort ou une pièce construite et/ou modifiée pour l'entreposage de ce type d'armes à feu; l'emplacement doit être maintenu bien verrouillé.

## **Désistement**

Remise volontaire, liquidateur de succession et vente

Pour obtenir plus d'information et recevoir des conseils sur les armes à feu, veuillez consulter la page Armes à feu, sur le site Web de la Sûreté du Québec.

## **Imitation d'armes, fausses armes et armes « jouets »**

Toutes armes factices, à air comprimé, à plomb et de type « air soft » n'ont pas leur place dans des lieux publics tels que les écoles et les commerces. Ces objets s'apparentent à une arme à feu réelle, et leur utilisation pourrait provoquer une intervention policière non désirée. Par conséquent, les personnes qui possèdent ou utilisent ces objets doivent agir avec autant de précautions que s'il s'agissait d'une arme à feu. Afin de bien comprendre cet enjeu, vous pouvez visionner l'épisode Pour que ça reste un jeu du Vlogue policier SQtv.

## ***Pour les jeunes lecteurs - juste après l'école...*** *(avant de préparer les valises)*



23 juin 2024—La Saint-Jean-Baptiste a été fêtée dignement, malgré la pluie battante. C'est donc dans la salle communautaire qu'ont eu lieu les discours traditionnels et les prestations musicales. Les jeux gonflables étaient de la partie, ainsi que les excellents produits de la ferme Flanc-Sud, les collations diverses proposées par le comité des loisirs, le trio musical et le karaoké.

Sous le thème de la belle étoile, la fête de la Saint-Jean a été appréciée par toutes et tous. Le poète de Saint-Fabien-de-Panet, Michel Daigle, nous a même concocté un poème, qu'il a déclamé pour l'occasion :

*Retrouvons-nous à la belle étoile  
Laissons nos cœurs battants  
scintiller, sous un ciel étoilé.  
Se remémorant la fleurdélisée  
vacillant dans le vent chantant.*

*Retrouvons-nous à la belle étoile  
bien assis, sous un vieil érable.  
Nous permettant d'enlacer le passé,  
pour vivre un présent de festivité.*

*Moi, je suis le voyageur des maux.  
Rêvant sur un belvédère  
à la belle étoile.  
Imaginant bien trouver les mots,  
ayant les Appalaches en fond de toile.*

*Sous le rêve des hommes d'autrefois  
qui ont forgé notre histoire.  
Pour paver nos sentiers de leurs voies,  
nous laissant les gourmands  
d'un terroir.*

*Vous laissant la liberté d'écouter,  
les talents cachés d'une terre promise.  
Sous la coupole d'un rêve souhaité;  
désirant s'émanciper pour être émise,  
à vos oreilles.*

*Je célèbre aujourd'hui la Saint-Jean-  
Baptiste, avec vous.  
La joie bien ancrée au cœur!  
Me laissant savourer cet instant,  
cette identité qui nous unit.  
Pour briller avec vous, sous les étoiles.*

## ***Pour les jeunes lecteurs - juste avant la rentrée...*** *(quand les bagages sont déjà déballés)*



17 août 2024—La municipalité de Saint-Fabien-De-Panet célébrait sa traditionnelle Fête de la famille.

Monsieur le maire Laverdière accompagné de madame Lenoir (conseillère) étaient les hôtes de cet événement en offrant à la population de délicieux blés d'Inde.

Le Comité des Loisirs de Panet sous la présidence de la conseillère madame Mercier et son équipe nous ont offert une belle animation (incluant un chouette petit orchestre et de la danse country) et un service de bar.

Madame Claire Mercier et son équipe de la Fabrique nous ont servi de délicieux hot-dogs et hamburgers.

Cette même journée, monsieur Hamilton Cidade de la MRC a tenu une activité interculturelle et ce fut un véritable succès.

Plus de 50 joueurs sont venus de différentes municipalités de la région pour socialiser et partager leur passion du sport.

Nous avons également reçu de la belle visite comme monsieur Rivest, député de la Côte-du-Sud.

La soirée s'est terminée en beauté avec un feu d'artifice qui a illuminé les Appalaches de joie. L'effort de chacun a su faire de cet événement un franc succès, dans une ambiance d'inclusion et de diversité.



De gauche à droite : Mathieu Rivest, député-musicien, Michel Daigle, poète de Saint-Fabien et Laurent Laverdière, notre maire. Christian et Mélanie, de la ferme Flanc-Sud, Élizabeth, adjointe-musicienne et deux de nos talents locaux: Sylvain et Monia (en bas).



De gauche à droite : Hamilton Cidade, de la MRC, Laurent Laverdière, notre maire & hôte, et Mathieu Rivest, député. La place de la famille avec ses nombreux convives! En bas : les joueurs du tournoi de soccer, avec Hamilton et Matthieu au centre. L'un des deux châteaux gonflables, qui ont eu beaucoup de succès auprès des enfants, et Christian, dans le kiosque du Flanc-Sud.

# RECYCLAGE

# REMORQUAGE

# GILLES & MARC NICOLAS

## Tél.: 249-8911



Un conteneur à votre disposition

**25 Principale Ouest**

pour vos vieux appareils électroménagers  
(aucun achat).

**Service de  
REMORQUAGE  
24hres**

**ACHAT FERRAILLE**  
Carcasse d'auto - Batterie - etc...

**Vente de pneus usagés  
Vente de pièces usagées  
et neuves sur commande**

*Recyclage  
Remorquage*

9276-4992 QUÉBEC INC.  
Licence #78448

25, Principale Ouest  
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0  
Gilles Nicolas: 418 249-8911  
Marc Nicolas: 418 291-2615





# Réserve naturelle de la Rivière-à-la-Loutre



Une réserve naturelle est un statut de protection qui reconnaît la volonté d'un propriétaire de vouer sa terre à la conservation. Plus spécifiquement, c'est une propriété privée qui possède des caractéristiques écologiques d'intérêt pour la conservation et qui est légalement reconnue par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Le nom de cette réserve naturelle fait référence à la rivière à la Loutre, qui traverse le territoire. Celui-ci est caractérisé par un massif forestier diversifié à dominance résineuse, de même que par l'abondance de chicots et d'arbres de grand diamètre. On y trouve également des milieux humides, des ruisseaux et des blocs erratiques vestiges de la dernière glaciation. La présence de trois espèces de salamandres, de l'omble de fontaine et de la loutre de rivière est indicatrice de la qualité des écosystèmes du territoire. L'abondance du pékan, une espèce sensible à l'exploitation, permet de définir cette réserve naturelle comme îlot-refuge pour de nombreuses espèces sensibles. Celle-ci protège aussi la héronnière du lac Talon et abrite de nombreuses espèces floristiques des milieux forestiers et humides, dont deux espèces rares au Québec et 29 espèces de champignons. La faune y est également diversifiée et composée de nombreuses espèces de l'herpétofaune, de poissons et d'oiseaux, dont trois espèces en situation précaire et quelques espèces associées aux vieilles forêts. On y trouve de nombreux mammifères, dont certaines espèces inféodées aux milieux aquatiques, une espèce en situation précaire, de même que quatre espèces de musaraignes. De plus, de grands mammifères, tels l'orignal, le cerf de Virginie et l'ours noir, fréquentent la réserve naturelle ou transitent par cette dernière.

La reconnaissance à perpétuité de cette réserve naturelle répond au désir du propriétaire, **monsieur Gilles Pilote**, d'appliquer concrètement cette devise très importante pour lui: « Prends soin de la nature et la nature prendra soin de toi! ». Le gouvernement du Québec remercie le propriétaire de sa contribution à la conservation de la biodiversité du Québec, ainsi que la population environnante pour sa collaboration à la conservation et au respect de cet élément unique qu'est la réserve naturelle de la Rivière-à-la-Loutre.

## L'autorisation du propriétaire est nécessaire pour accéder à ce lieu.

Loi sur la conservation du patrimoine naturel (RLRQ, chapitre C-61.01)

Renseignements: 1 800 561-1616

Ministère de Développement durable et de  
l'Environnement et des Parcs



Québec 

## Êtes-vous celui ou celle qu'on recherche ?

### LE CHSLD DE ST-FABIEN-DE-PANET EST À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Diverses options de bénévolat s'offrent à vous, selon vos intérêts et vos disponibilités

#### VISITES D'AMITIÉ

Venez passer un moment de qualité avec un ou plusieurs résidents ciblés par la responsable des loisirs. Des suggestions de sujets à aborder ou d'activités à réaliser vous seront proposées.

#### RÉALISATION D'ACTIVITÉS

Réalisez plusieurs activités, seul-e ou accompagné-e de la responsable des loisirs. Des activités peuvent vous être proposées, si vous le souhaitez.

#### SOUTIEN EN LOISIRS

Aidez la responsable des loisirs dans la réalisation d'activités de groupe, décoration du milieu, etc.

**TOUTES LES IDÉES SONT LES BIENVENUES**



Pour plus d'informations :  
Laurence Bélanger, TES responsable des loisirs  
Tél. : 418 249-4051 #27325  
laurencebelanger898@gmail.com

### CHORISTES RECHERCHÉ·E·S

**Jour, heure, encore à déterminer**

**Endroit : 176 Boutin à Saint-Fabien-de-Panet**

**Activité gratuite**

**Inscription / Info : Sylvain au 450 - 821 - 4876**

**Le chant**

- Procure du plaisir
- Améliore les contacts en société
- Stimule la mémoire

**Commencez à chanter dès aujourd'hui !**

***P.S. Nous recherchons aussi un·musicien ou une musicienne au clavier, pour accompagner la chorale les jours de pratique.***



# Nouvelles du village

## Le Comptoir (friperie)

Ouverture **tous les jeudis de 13h à 15h.**

## Le Cercle des fermières

10 septembre 13h



## Le Club Âge d'Or Panet / Fadoq

Danse le dimanche

**1<sup>er</sup> septembre de 13h30 à 16h30.** Musique avec le duo Charles et Diane.

*\* premier dimanche du mois*

Début des cartes le **12 septembre dès 19h** au bureau municipal

## La Popote - jeudi 12 septembre à partir de 11h30 - Prix du repas: 7,00\$

à la salle communautaire

*\*deuxième jeudi du mois*



Bibliothèque municipale  
de Saint-Fabien-de-Panet

## La bibliothèque municipale (199 rue Bilodeau) - FABIOTHÈQUE

Au plaisir de vous accueillir à la bibliothèque **tous les mercredis soirs, de 18 à 20h.**

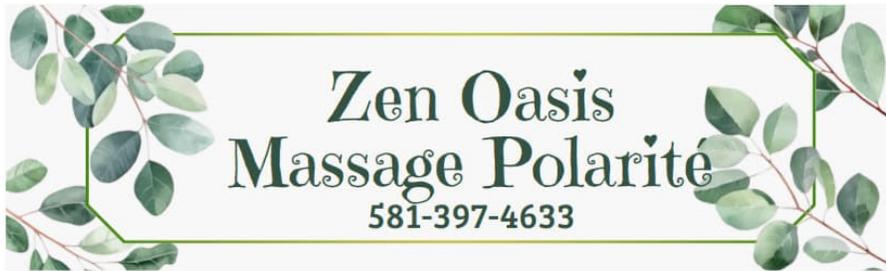
***Belle rentrée des classes!***

## Les Amie·s de Panet

vous offrent le service de livraison d'épicerie à votre domicile. Vous avez des intérêts pour le service, il suffit de donner votre nom et la livraison se fera le lundi et le jeudi de chaque semaine au début de l'après-midi.

Si cela vous intéresse, inscrivez-vous au **418 249-2941**  
**Lorraine Lemelin**





## NOUVEAU À SAINT FABIEN



### Praticienne Massage en Polarité

### La polarité, une belle découverte!

J'ai été introduite à la polarité lors d'une formation de fin de semaine. Je ne savais pas à quoi m'attendre car je ne connaissais pas le monde des soins énergétiques mais cela m'attirait beaucoup. J'ai tellement aimé mes deux journées que je me suis inscrite à la formation complète!

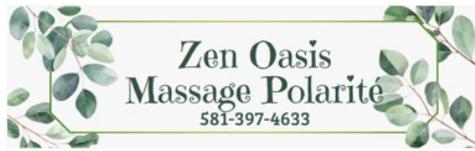
La polarité est une approche holistique, basée sur la médecine ayurvédique, égyptienne et chinoise. Elle a été développée par le Dr Stone un chiropraticien, ostéopathe et naturopathe des années 40 qui a passé sa vie à étudier les médecines traditionnelles.

En bref, la polarité a pour but de remettre en mouvement, de fluidifier, d'harmoniser, l'énergie vitale, afin de réactiver nos processus naturels d'autoguérison. Elle travaille sur les 5 éléments, l'éther, l'air, le feu, l'eau et la terre qui sont 5 courants d'énergie qui parcourent notre corps.

La thérapie de la polarité est basée sur le principe que n'importe quelle chose possède un pôle positif, neutre et négatif, que tout est polarisé, c'est pourquoi quand le thérapeute place ses mains à différents endroits sur le corps, l'énergie va circuler entre ses deux mains, comme le ferait l'électricité dans une batterie.

Concrètement, une séance de polarité se déroule sur une table de massage, le client restant habillé. Le thérapeute va poser ses mains à différents endroits sur le corps du receveur, selon ce qui doit être équilibré et l'énergie va se remettre à circuler librement au bout de quelques minutes. En aucun cas le thérapeute ne donne son énergie à la personne, il reste neutre. La session est en général très relaxante mais parfois des émotions enfouies peuvent refaire surfaces et se libérer car la polarité agit à la fois sur le plan physique, psycho-émotif et spirituel.

Lorsque l'on commence à recevoir des séances de polarité, des changements vont s'opérer dans notre vie: prises de conscience, meilleures décisions, problèmes qui se règlent...



Vous n'avez pas besoin d'avoir un problème de santé pour bénéficier d'une séance de polarité, c'est un merveilleux outil de prévention et de développement personnel. Elle permet cependant:

- un meilleur sommeil.
- une meilleure digestion.
- de soulager une douleur.
- d'équilibrer le système hormonal.
- d'augmenter son niveau d'énergie.
- de faire baisser son anxiété, son stress.
- d'améliorer nos relations avec les autres.
- d'améliorer sa confiance en soi.

La polarité soutient les fonctions du corps, c'est pourquoi je trouve qu'elle complète bien tous les autres soins de santé.

La polarité est une approche douce et respectueuse de la personne. Pour ma part elle a complètement changé ma vision du corps humain et m'a permis d'avoir plus de confiance en moi. C'est un merveilleux massage, car derrière une douleur ou un malaise se cache bien souvent un blocage énergétique relié à un stress ou à une émotion vécue.

La Polarité s'adresse à toutes et à tous: les enfants, les adultes et les personnes âgées en santé, en fin de vie, ainsi que les personnes qui sont dans le processus de retour à la santé .

Je vous invite à aller à la découverte de vous-même et à expérimenter des séances de polarité, vous n'avez même pas besoin d'y croire!

Au plaisir!

## **Carole Therrien**

4 Rang-Saint-Isidore, Saint-Fabien-de-Panet

Cell: 581-397-4633



*Lina Lemelin*  
**COIFFURE**  
*Elle & Lui*

84 rang St-Isidore, St-Fabien-de-Panet  
**Tél.: 249-2543**

*Bonne rentrée  
des classes*



Image de rawpixel.com sur Freepik

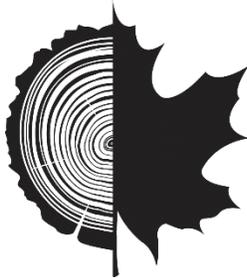


Si votre vie est affectée par la consommation d'une autre personne, parent ou ami. Nous pouvons vous aider.

Al-Anon est une fraternité anonyme. Chaque groupe n'a qu'un but, aider les familles des alcooliques.

L'anonymat est la base spirituelle d'Al-Anon.

*Pour information:*  
**1-844-725-2666**



ÉRABLIÈRE  
**LES FRÉRÔTS**



À vendre bois chauffage 100\$ la corde, fendu et livré  
(paroisses avoisinantes) (érable, merisier et hêtre).

Le prix sera majoré de 5\$/corde pour toutes les commandes passées après le 1 juillet.

Étienne Chabot : 581 999-4969

Marie Brousseau : 418 241-3991

**Quantité limitée**

# *Cercle des fermières*

*Ce message est peut-être pour toi - Lis cette invitation*

Au printemps dernier, votre municipalité s'est prévalué du programme Nouveaux Horizons pour demander une subvention pour un projet qui me tenait à cœur.

Le local des fermières a reçu trois belles machines à coudre et une surjeteuse neuve, ainsi que certains accessoires. Cela nous permet d'offrir un cours de couture à ceux et celles qui voudraient acquérir de nouvelles compétences. Je suis disposée à vous enseigner les techniques de base à travers certains projets d'abord simples et on verra par la suite...

Je m'adresse aussi à ceux et celles qui souhaiteraient apprendre à faire leurs petites réparations (bas de pantalon, couture à refaire...). Je pense apporter quelque chose qui pourrait s'avérer positif et vous transmettre la passion qui m'animait auparavant.

Si vous êtes intéressé-e, je prendrai vos noms et disponibilités; ainsi, je pourrai céduer une rencontre pour vous informer davantage. Voici mon numéro de téléphone, principalement en soirée 418-249-2211.

*Claudette Lapointe*

## *Sécurité publique - enlèvement et disparition*

*(septembre 2024)*

*La MRC de Montmagny nous demande d'insérer un article de la SQ dans chaque parution de notre journal Le Réveil.*

Qu'elle résulte d'une fugue ou d'un enlèvement, la disparition d'un enfant demeure toujours hautement préoccupante. Une surveillance parentale adéquate jumelée à la connaissance de techniques d'autoprotection peut en diminuer les risques.

### **Conseils de prévention**

- Enseignez à vos enfants l'importance d'être accompagnés lors de leurs déplacements.
- Demandez à vos enfants qu'ils vous informent de tout endroit où ils se trouvent.
- Rappelez à vos enfants qu'ils doivent agir avec précaution en présence d'inconnus : ils ne doivent pas les suivre, ni leur parler, ni s'approcher de leur véhicule.
- Parlez-leur des dangers que représente la rencontre d'inconnus dans le cyberspace.
- Dites à vos enfants qu'en cas de malaise, ils doivent écouter leurs sentiments et leur instinct.
- Adaptez la surveillance de votre enfant selon son âge. Un enfant de moins de 6 ans a besoin d'une surveillance directe. Ensuite, cela dépend de l'enfant et des circonstances.
- Montrez aux enfants des moyens de résister, de se faire entendre et d'attirer l'attention si quelqu'un tente de les emmener quelque part, et ce, dès l'âge de 7 ans.
- Faites des mises en situation avec vos enfants/adolescents dans le but de les outiller afin qu'ils réagissent adéquatement selon diverses éventualités et de les préparer à affronter une situation potentiellement dangereuse.

# Chantal Vachon

*Coiffure & esthétique*

*186 rue Boutin, St-Fabien-de-Panet*

*Tél.: 249-2145*



SCENTSY

*Chantal*

**GARAGE**  
**Royer**

Guy Royer, prop.

418-249-2463

Cell. : 418-234-7145

57, rue Principale Est, Saint-Fabien-de-Panet G0R 2J0

Silencieux

Freins  
Suspension

Pose de pneus  
Balancement électronique

Changement d'huile

Vente de pièces  
neuves et usagées  
sur demande

#### HORAIRE

Lundi au jeudi : 8:30 - 16:30

Vendredi : 8:30 - 12:00



## Votre ferme maraîchère locale

Légumes, fines herbes, fruits, fleurs, oeufs, produit de notre terroir et sirop d'érable cultivés sans produits chimiques.

Disponibles à notre kiosque libre-service, 60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet:

\* Avril: Sirop d'érable pur récolté et bouilli sur place.

\* Juin à novembre: 70 variétés de fruits et de légumes de saison sans produits chimiques. Fleurs et bouquets.

\* Avril à novembre: Les produits transformés issus de notre terroir et des oeufs frais.

Disponibles au Dépanneur du Pied de la côte, 151, rue Principale E St-Fabien-de-Panet:

\* Muffins, biscuits et beignets frais du jour, du lundi au samedi.

Disponibles au Marché JR inc, 403 QC-204, Saint-Just-de-Bretenières:

\* Produits transformés issus de notre terroir.

Disponibles en ligne sur Marché La chèvre & le chou [www.lachevreetlechou.ca](http://www.lachevreetlechou.ca):

\* Muffins, biscuits et beignets frais et les produits issus de notre terroir.

La Ferme Flanc Sud, 60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. Tel: 418-408-0084

Courriel: [fermeflancsud@cisk.ca](mailto:fermeflancsud@cisk.ca) , Facebook: [LaFermeFlancSud](https://www.facebook.com/LaFermeFlancSud)

# SOIRÉE 70'S RÉTRO

## SOUPER MÉCHOUI PORC & POULET

ANIMATION MUSICALE DUO TANDEM (FRANCINE ET MARIO)

**PORTE OUVRE  
16H30**

**VIN D'HONNEUR  
17H**

**SOUPER  
18H**

**28\$ ADULTE SOUPER & SOIRÉE**

**6 À 12 ANS 15\$**

**0 À 5 ANS GRATUIT**

**SOIRÉE SEULEMENT 10\$**

**12  
OCT**

**213 RUE DE LA SALLE,  
SAINT-FABIEN-DE-PANET**

**VOUS ÊTES INVITÉS À VOUS COSTUMER  
\*PRIX POUR LE MEILLEUR COSTUME  
TOUS LES PROFITS IRONT À LA FABRIQUE**

Le vin d'honneur sera servi à 17h pour souligner l'implication de tous les bénévoles qui ont organisé et participé aux activités de financement pour notre église depuis les années 70 à aujourd'hui.

Vous pouvez vous procurer vos billets auprès des personnes suivantes:

Claire Mercier  
Monique Garant  
Raymond Auger

418 249-2072  
418 249-2269  
418 249-2636

Marie-Josée Montminy  
Claudette Lapointe  
Bruno Duchesneau

418 249-2041  
418 249-2211  
418 249-2902

# ***Vous connaissez la « Popote » mais connaissez-vous « Les Amis de Panet »?***

L'inspecteur général des institutions financières a accordé les Lettres Patentes au conseil d'administration provisoire des Amis de Panet le 13 mars 1987.

Les administrateurs provisoires étaient Mesdames Lumina Bissennette, Emérentienne Fortier et Suzanne Toulouse. Les buts de l'organisation ont toujours été à des fins purement sociales et charitables.

Encore aujourd'hui, le but principal est de favoriser le maintien à domicile des gens âgés, malades ou atteints d'un handicap.

Les Amis de Panet ont une subvention du PSOC (programme de soutien aux organismes communautaires).

L'organisme doit effectuer sa reddition de comptes annuellement. Présentement, les principales activités sont :

Activités des Amis de Panet	2022-2023	2023-2024
1. Popote	978 repas	1280 repas
2. Comptoir de survie	396 heures de bénévolat	396 heures de bénévolat
3. Livraison d'épicerie		279 livraisons
4. Accompagnement médical	72 transports	161 transports
– Kms effectués	4122	26300
– Heures de bénévolat	1950	2200

Nous n'avons jamais calculé les heures de bénévolat pour la préparation des repas. Le travail se fait sur deux jours et le nombre de bénévoles varie entre dix ou douze personnes.

Je tiens à remercier Claire, Marie-Lyne et Sylvie, qui ont accepté de se joindre à l'équipe. Je leur souhaite autant de plaisir à s'impliquer dans l'équipe que j'en ai eu moi-même durant toutes ces années.

C'est la force de l'équipe qui en assure le succès. Chaque personne donne le meilleur d'elle et c'est le secret du succès de l'équipe. Chaque personne qui s'implique est importante.

Merci de m'avoir fait confiance pendant toutes ces années.

Vous allez me manquer. Je vous souhaite beaucoup de plaisir à travailler ensemble.

*Sincèrement,*

*Lorraine*

Jonathan Nolet, propriétaire  
418 291-4502

**GARAGE AM AUTOMEC**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE  
INSPECTION ET ENTRETIEN  
VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS

Heures d'ouverture 9h à 18h  
du lundi au vendredi

**ZenOasis**  
Carole Therrien  
581-397-4633

Praticienne en Massage Polarité  
Je vous accompagne pour libérer vos blocages, réduire le stress, soulager les douleurs et retrouver un équilibre intérieur.

4, Rang St-Isidore St-Fabien-de-Panet, GOR 2J0

# *Le comptoir (Friperie)*

Plusieurs ont dû remarquer les rénovations apportées au local du comptoir.

Dans un premier temps, MERCI à toutes et tous pour le matériel que vous nous avez donné.

Aussi un MERCI bien spécial à Rosaire Lacroix et Denis Toulouse pour le travail qu'ils ont fait, ainsi qu'à notre peintre Gisèle Thibodeau.

Les règles du comptoir :

- Seuls les vêtements doivent aller dans le gros bac.
- Les objets fragiles doivent être déposés dans l'entrée du cabanon.
- Les vêtements et objets doivent être propres.

N'oubliez pas que nous n'avons pas d'eau au comptoir alors, par respect pour les bénévoles qui y travaillent, envoyez vos choses propres.

Merci pour votre collaboration

MERCI à tous ceux qui sont venus nous encourager et visiter le local le 17 août dernier à l'occasion de la Fête de la Famille. Vous avez été nombreux à nous féliciter pour les améliorations apportées au comptoir; ça nous encourage à continuer et c'est rassurant de savoir qu'on ne travaille pas pour rien.



*Les bénévoles du comptoir*



# PREVOSTECH

Électricité | Climatisation-Chauffage | Réfrigération

418 249-2200



RBQ : 5796-2458-01

## THERMOPOMPE

Vente, installation, réparation et entretien

Soumission gratuite

Situé à Saint-Fabien-de-Panet

[administration@prevostech.ca](mailto:administration@prevostech.ca)

[www.prevostech.ca](http://www.prevostech.ca)

Marc-André et Maxime Prévost, Propriétaires



Concessionnaire agréé de :



Chauffage et Climatisation



# Réflexion...

Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair, mais ayant été rendu vivant quant à l'Esprit, 1 Pierre 3. 18.

Regardez et voyez s'il est une douleur pareille à ma douleur, A celle dont j'ai été frappée ! L'Éternel m'a affligée au jour de son ardente colère. Lamentations 1. 12

Jésus a tant souffert pour nous...

Étienne souffrait d'un grave handicap, mais il luttait avec espérance et foi contre l'évolution de sa maladie. Pourtant, une chute anéantit tous ses espoirs : il dut subir une intervention chirurgicale avec pose d'une broche, et se retrouva plus handicapé encore... Imaginez ses souffrances, physiques et morales... Il a dit : Une amie, m'a dit alors que je n'arrivais pas à dormir tellement je souffrais. Rappelle-toi comment Jésus lui le juste a souffert pour nos péchés. Il a donné sa vie sur la croix pour m'amener à Dieu. **Place ta foi en lui et il t'aidera.**

Tout le monde n'est pas capable de réagir à la souffrance comme Jésus. Mais, Dieu donne la force nécessaire à chacun. Dans ces moments-là nous pouvons être encouragés en pensant à ce qu'a enduré Jésus Christ lorsqu'il subissait la peine que méritait notre ignorance de Dieu, voire notre rejet de lui et de ses enseignements.

Même si la Bible reste très sobre à l'évocation de ses souffrances, ce qu'elle en dit ne peut nous laisser insensibles. Jésus a souffert physiquement (coups, barbe arrachée, soif et vinaigre pour l'étancher, clous dans sa chair...). Il a aussi souffert moralement à cause de tout le mal qu'il rencontrait, de l'opposition et de la haine des chefs religieux contre lui... Par-dessus tout, il a souffert d'être abandonné de Dieu parce qu'il prenait notre place, expiant nos péchés devant le Dieu saint... Il a fait tout cela par amour, ayant devant lui la joie de voir bientôt une multitude de sauvés !

Jésus a tellement souffert pour moi !

De quelle admiration mêlée de reconnaissance est-il digne !



## Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

**Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.**



# CIRCUITS ET HORAIRES

## Du transport pour tous

### ➤ 3 départs le matin :

- 6 h de Sainte-Lucie, arrivée à Montmagny à 7 h
- 6 h 15 de Saint-Just, arrêts dans différentes municipalités, arrivée à Montmagny à 7 h 45
- 9 h de Saint-Just, arrêts dans différentes municipalités, arrivée à Montmagny à 10 h 15

### ➤ 3 retours de Montmagny vers le sud : 14 h, 16 h et 16 h 30

### ➤ Transport entre les municipalités du sud : mardi, mercredi et jeudi

### ➤ Transport la fin de semaine de Saint-Just vers Montmagny

Une fois par mois, sur demande de plus de 4 personnes

### ➤ Transport de groupe (prix sur demande)



## TARIFS

**7 À 59 ANS** 6 \$ aller / 6 \$ retour

**60 ANS ET PLUS ET ÉTUDIANTS** 5 \$ aller / 5 \$ retour

### 10 BILLETS

7 à 59 ans : 50 \$

60 ans et plus et étudiant : 45 \$

### PASSE MENSUELLE

7 à 59 ans : 130 \$

60 ans et plus et étudiant : 90 \$



TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ  
DE LA MRC DE MONTMAGNY

Réservation avant 15 h la veille du transport  
du lundi au jeudi et avant 11 h le vendredi pour les  
transports de la fin de semaine et du lundi suivant

418 248-0445 • [repartition@tcamontmagny.ca](mailto:repartition@tcamontmagny.ca)

À l'occasion de la rentrée scolaire ou autres projets, n'hésitez pas à découvrir les trésors que recèle notre Comptoir (friperie).

Les bénévoles vous accueilleront avec grand plaisir, chaque jeudi de 13 à 15h, à l'arrière de l'église!



## *L'épopée du logement social à Saint-Fabien-de-Panet (Partie III)*



### **Les Habitations Panet aujourd'hui...**

Je suis au poste de directeur général depuis six mois en remplacement de Mme Céline Lemelin. Ma priorité est de veiller à la sécurité et au bien-être de tous nos résidents (es).

Premièrement, j'aimerais vous parler de mon équipe formidable. Les préposées sont attentionnées envers nos aînés et s'assurent que ceux-ci vivent dans un climat harmonieux, sans oublier le personnel de l'entretien et de la buanderie qui effectue un travail impeccable. Et bien sûr nos cuisinières qui s'assurent d'une saine alimentation pour nos aînés.

Même si je ne suis en poste que depuis peu, j'ai découvert des gens au parcours de vie différents qui m'apportent respect et bienveillance envers ceux qui nous ont ouvert la route.

Mon objectif est de perpétuer le travail accompli par mes prédécesseurs parce que nous savons que le besoin de nos aînés est grandissant. Je me sens privilégié de pouvoir accompagner ceux-ci dans l'âge d'or de leur vie.

J'espère être là pour eux encore longtemps.

*Serge Gilbert*

### ***Les Amis de Panet***

Nous voilà de retour pour vous accueillir aux repas communautaires qui vous sont offerts le deuxième jeudi de chaque mois.

**Le prix du repas cette année sera de 7\$** au lieu de 6\$ qui est encore très raisonnable étant donné le coût de la nourriture qui ne cesse d'augmenter.

Madame Claire Mercier s'est ajoutée à l'équipe actuelle pour la planification des repas en remplacement de Madame Lorraine L. Lemelin qui sera tout de même présente pour continuer à appuyer l'équipe.

Merci à tous ceux et celles qui s'impliquent pour la cause et ils sont nombreux.

Le comité



**Un technicien  
d'expérience**

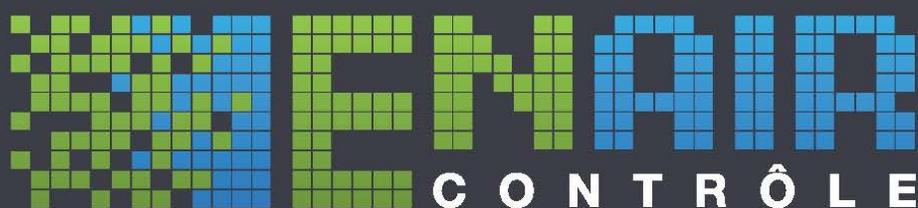
**Pour un service en  
toute confiance**

- Moteur
- Transmission
- Système injection
- Système électronique
- Lecture de code "engine"
- Antirouille
- Vente et installation de pneus
- Programmation de valve électronique

**Lundi au jeudi :  
8h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00**

**25, rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet (QC) G0R 2J0**

**418-249-2835**



**Réfrigération  
Climatisation  
Ventilation  
Électricité  
Chauffage**

**VENTE, INSTALLATION ET SERVICE  
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL**



**La qualité du service avant tout !  
418 248-2468**

2270419



Bonjour à chacun·e de vous,



Aux parents et aux enfants, bonne rentrée scolaire dans la douceur et la confiance. Nous ressentons tous de nouveaux besoins, en ce début du mois de septembre, le besoin surtout de nous entourer de douceur en faisant connaissance avec de nouvelles personnes, à l'école et au travail.

Après avoir passé un été chaud et avoir profité du beau temps, lorsque la pluie n'était pas au rendez-vous, nous avons besoin d'un nid douillet. Je me rappelle en ce temps de l'année, j'aimais jouer à l'école avec mes cousines plus jeunes. Nous nous installions dans la balançoire avec cahier et crayon tout en nous amusant à écrire et faire des dessins.

Ce sont des années importantes. Malgré le fait que dans plusieurs contrées, il ne manque pas d'enseignants, dans les villes, de plus en plus, il y a un manque énorme d'éducatrices et surtout d'éducateurs.

Un jeune garçon que je connais avait, dans sa classe de quatrième, un enseignant qui avait le même ancêtre maternel que lui. Nous ne savons pas encore avec qui il sera dans sa classe de cinquième, possiblement avec des anciens amis et de nouveaux amis.

En attendant, que l'on puisse tous et toutes profiter de ce temps qui passe très vite. Bien s'entourer dans la famille est le plus beau cadeau, bien sûr à la condition de bien s'entendre et de penser aussi au bien-être des autres.

Je vous reviens avec la belle parole de confiance, que je veux mettre en pratique tous les jours. Saint-Paul nous dit de rester joyeux en tous temps, de prier, et de prendre le temps de dire merci à Dieu et aux autres, mais surtout aux personnes de notre entourage.

Prions pour la paix qui est fragile partout, dans nos cœurs, dans les nations, dans les pays, dans les familles. À la prochaine, prends soin de toi, bénédictions abondantes !

**Séance ordinaire  
du 8 juillet 2024, à 19h30**

**ADMINISTRATION**

**Adjudication pour le renouvellement du prêt 337-2018**

Date d'ouverture	8 juillet 2024
Heure d'ouverture	14 h
Lieu d'ouverture	Ministère des Fi-
Montant	272 600 \$
Nombre de soumissions	2
Échéance moyenne	3 ans et 1 mois
Date d'émission	15 juillet 2024

La Municipalité de la paroisse de Saint-Fabien-de-Panet a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique «Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 juillet 2024, au montant de 272 600 \$.

À la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27,1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

**1. CAISSE DESJARDINS DE LA MRC DE MONTMAGNY**

49 400 \$	4,760 00 %	2025
51 800 \$	4,760 00 %	2026
54 400 \$	4,760 00 %	2027
57 100 \$	4,760 00 %	2028
59 900 \$	4,760 00 %	2029

Prix : 100,000 00 Coût réel : 4,760 00 %

**2. FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**

49 400 \$	4,550 00 %	2025
51 800 \$	4,450 00 %	2026
54 400 \$	4,400 00 %	2027
57 100 \$	4,400 00 %	2028
59 900 \$	4,400 00 %	2029

Prix : 98,761 00 Coût réel : 4,857 91 %

Le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DE LA MRC DE MONTMAGNY est la plus avantageuse.

*Le Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent Laverdière, maire (« le Conseil ») adopte, à l'unanimité des conseillers présents,*

- *Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit .*
- *Que la Municipalité de la paroisse de Saint-Fabien-de-Panet accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DE LA MRC DE MONTMAGNY pour son emprunt par billets en date du 15 juillet 2024 au montant de 272 600 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 337-2018. Ces billets sont émis au prix de 100,000 00 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans.*
- *Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.*

**Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 272 600 \$ qui sera réalisé le 15 juillet 2024**

Conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de la paroisse de Saint-Fabien-de-Panet souhaite emprunter par billets pour un montant total de 272 600 \$ qui sera réalisé le 15 juillet 2024, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt #	Pour un montant de
337-2018	272 600 \$

Il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents,*

- *Que le règlement d'emprunt indiqué au 1er alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :*
  1. *Les billets seront datés du 15 juillet 2024.*
  2. *Les intérêts seront payables semi annuellement, le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année.*
  3. *Les billets seront signés par le maire et la*

*directrice générale et greffière-trésorière.*

4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025	49 400 \$
2026	51 800 \$
2027	54 400 \$
2028	57 100 \$
2029	59 900 \$ (à payer en 2029)
2030	0 \$ (à renouveler)

**Dépôt du rapport budgétaire au 31 mai 2024**

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt du rapport budgétaire au 31 mai 2024.*

**Fontaine Rue du Foyer**

La fontaine située derrière l'immeuble du centenaire est brisée.

Plusieurs solutions ont été proposées au conseil pour effectuer la réparation.

Nous ne saurons quelles sont nos possibilités que lorsque les travaux auront débuté.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, qu'un budget maximum de 2 000 \$ soit accordé pour la réparation de la fontaine.*

**Fermeture du compte 0142930- Bibliothèque à la Caisse Desjardins MRC de Montmagny**

Il y a lieu de fermer le compte 0142930 appartenant à la corporation municipale de Saint-Fabien-de-Panet à la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny, et ce dans le but d'éviter les frais bancaires.

Le solde du compte en date d'aujourd'hui le 8 juillet 2024 est de 5 929,09 \$ et le conseil désire que cette somme soit remise au compte 140057 détenu à la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny appartenant à la corporation municipale de Saint-Fabien-de-Panet.

Le conseil désire que cette somme soit utilisée pour les besoins de la Bibliothèque.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents,*

- *D'autoriser pour le folio 0142930 la fermeture du compte détenu à la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny ainsi que tous les services AccèsD pour ce compte.*
- *D'autoriser le maire, Laurent Laverdière, et la secrétaire-trésorière, Annick Grégoire-Bégin, à signer tous les documents nécessaires à la fermeture de ce compte.*

# Affaires municipales - Séance du 8 juillet 2024 (p. 2 de 3)

## Fermeture du compte 270275- Aînés à la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny

Il y a lieu de fermer le compte 270275 appartenant à la corporation municipale de Saint-Fabien-de-Panet à la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny, et ce dans le but d'éviter les frais bancaires.

Le solde du compte en date d'aujourd'hui le 8 juillet 2024 est de 11 921,88 \$ et le conseil désire que cette somme soit remise au compte 140057 détenu à la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny appartenant à la corporation municipale de Saint-Fabien-de-Panet.

Le conseil désire que cette somme soit utilisée pour les besoins des aînés.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents,*

- *D'autoriser pour le folio 270275 la fermeture du compte détenu à la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny ainsi que tous les services AccèsD pour ce compte.*
- *D'autoriser le maire, Laurent Laverdière, et la secrétaire-trésorière, Annick Grégoire-Bégin, à signer tous les documents nécessaires à la fermeture de ce compte.*

## Création d'un fonds réservé pour les élections

Il est obligatoire de réserver des sommes pour les élections municipales qui se déroulent aux 4 ans.

La somme de 4 834,63 \$ doit être réservée pour répondre à cette obligation.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, de créer un fonds réservé pour les élections prévues en 2025 et que la somme de 4 834,63 \$ soit réservée à cette fin et prélevée dans le surplus accumulé non affecté.*

## Adhésion à l'assurance contre les cyberattaques

La Municipalité désire se prévaloir d'une assurance contre les cyberattaques, mais elle n'a pas reçu le prix de la soumission.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à souscrire à cette assurance auprès de notre assureur actuel si le prix est égal ou inférieur à 1 000 \$.*

## Demande de remboursement pour des bottes à cap - Jacob Fortier

Jacob Fortier fait l'entretien ménager depuis plusieurs années auprès de la Municipalité et cela fait 2 étés qu'il travaille à d'autres tâches diverses pour la Municipalité.

Pour certains travaux, les bottes de sécurité sont exigées.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter de lui rembourser une somme maximale de 200 \$ pour les bottes de sécurité et pour une période de 2 ans.*

## Déclaration à Recyc-Québec pour 2023

La Directrice générale a rempli la demande de remboursement qui devait être transmise au plus tard le 30 juin 2024.

La demande est faite pour le remboursement d'une somme de 32 374,43 \$.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette déclaration.*

## Vacances du personnel

La Directrice générale a déposé le calendrier de vacances pour tous les employés de la Municipalité.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le calendrier de vacances du personnel.*

## Achat de tablier

La Municipalité désire avoir des tabliers avec la maxime de la Municipalité.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat de tabliers.*

## Prolongation - Entente vitalisation

Une entente de vitalisation a été signée le 26 février 2021.

La Ministre a obtenu l'autorisation de modifier les dates pour engager et pour dépenser la totalité des sommes reçues.

Il est proposé de modifier l'entente de vitalisation signée le 26 février 2021 afin de la prolonger jusqu'au 31 décembre 2026 pour engager la totalité des sommes reçues et jusqu'au 31 décembre 2027 pour les dépenser.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Annick Grégoire-Bégin, la directrice générale de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet à signer tout document requis relativement à la prolongation de l'Entente de vitalisation.*

## Bonification de l'aide financière au projet FRR-volet 2 # 18015-2023-11-03 de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

La résolution #2023-11-21 par laquelle la MRC de Montmagny accordait une aide financière du FRR volet 2 de 50 000 \$ au projet « Un parc intergénérationnel à St-Fabien – Phase 1 Pumptrack », concernait un projet représentant un investissement total qui était estimé à environ 271 781,70 \$.

Le coût du projet a augmenté par rapport à l'estimation initiale et il a été révisé par le promoteur à environ 309 433,64 \$ (voir ci-dessous).

Coût total	Sous-total	TPS	TVQ	Coût direct
60 230,80	52 386,00	2 619,30	5 225,50	54 998,75
132 919,08	115 606,94	5 780,35	11 531,79	121 372,84
24 645,48	21 435,51	1 071,78	2 138,19	22 504,61
33 651,00	29 268,10	1 463,41	2 919,49	30 727,85
	10 500,00	0,00	0,00	10 500,00
0,00	0,00	0,00	0,00	29 119,50
44 035,30	38 299,89	1 914,99	3 820,41	40 210,10
<b>295 481,66</b>	<b>267 496,44</b>	<b>12 849,82</b>	<b>25 635,40</b>	<b>309 433,64</b>

# Affaires municipales - Séance du 8 juillet 2024 (p. 3 de 3)

Le promoteur, La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, a fourni à la MRC de Montmagny des pièces justificatives prouvant les dépassements de coût.

La réalisation finale du projet et cette demande de modification respectent les règles et objectifs qui sont prévus dans la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPSAMV) "PACTE RURAL" de la MRC de Montmagny et le pourcentage maximal d'aide accordée ne peut dépasser 80 % des dépenses admissibles.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, que dans le cadre du programme FRR volet 2, l'aide accordée par la MRC de Montmagny à la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet pour le projet #18015-2023-11-03 « Un parc intergénérationnel à St-Fabien – Phase 1 Pumptrack », soit bonifiée, passant de 50 000 \$ à 82 000 \$, représentant 26,5 % des dépenses admissibles pour un investissement total prévu de 309 433,64 \$.*

## **INFORMATION DU MAIRE**

### **Autorisation pour les achats pour la Fête de la Famille**

Chaque année, la Municipalité organise au mois d'août la Fête de la famille, et ce dans le but de rassembler les citoyens.

Pour la réalisation de cette fête, divers achats doivent être effectués tels que : blé d'Inde, beurre, location de jeux gonflables.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, de procéder aux achats nécessaires à la réalisation de cette fête.*

## **CORRESPONDANCE**

### **Demande d'aide financière pour payer l'orchestre pour l'activité du 12 octobre**

La Municipalité a reçu une demande d'aide relativement à l'activité du 12 octobre.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la demande de 350 \$ pour l'orchestre.*

### **Demande de dons - Croix rouge**

La Municipalité a reçu une demande d'aide de la Croix-Rouge.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, de refuser la demande.*

### **Campagne provinciale d'arrachage d'herbe à poux – Association pulmonaire**

La Municipalité a reçu une demande relativement à l'arrachage d'herbe à poux.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, de refuser la demande.*

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Le maire nous informe qu'à la suite des fortes pluies du 6 juillet 2024, la sécurité publique s'est mise en action suite à l'affaissement partiel de la Route 283. Les frais relatifs à ce bris seront assumés par le ministère des Transports puisque cette Route est sous leur juridiction.

## **TRANSPORT**

### **Pavage Manuel**

La Municipalité désire faire effectuer du pavage manuel relativement à des nids de poule et des fissures sur les rues appartenant à la Municipalité.

La Municipalité a reçu une soumission de Pavage Francoeur au taux de 700 \$ de l'heure avec aide.

La Municipalité désire que les travaux qui seront faits dans le rang Sainte-Marie soient payés par le fonds de carrière sablière puisqu'une carrière est située à cet endroit.

Du pavage manuel doit être effectué à d'autres endroits dans le village et les sommes requises

seront prises dans le budget prévu pour l'entretien des chemins, des rues et des trottoirs.

Deux employés municipaux sont en vacances, et dans le but d'accélérer les travaux, des employés pourront être engagés pour ces travaux seulement.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la soumission de Pavage Francoeur et de procéder aux travaux.*

### **Libération de la retenue de 5 % - Contrat chemin d'hiver**

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, de remettre la retenue à l'entrepreneur pour l'entretien des chemins d'hiver. Elle représente une somme 16 333,90 \$ moins la somme de 6 869,30 \$ qui sera retenue par la Municipalité jusqu'à ce que la réparation de la glissière de sécurité dans le rang Saint-Jean-Baptiste soit effectuée aux frais du déneigeur.*

## **AUTRES SUJETS**

### **Drag de rue—Information**

Un citoyen a fait une demande à la Municipalité pour savoir si elle accepterait qu'un privé organise des drags de rue dans le rang Sainte-Marie. *Le Conseil demande à la directrice générale de faire des vérifications auprès de l'assureur pour savoir si cela serait possible.*

### **Signalisation**

Suite à la situation intervenue le 6 juillet 2024 l'employé des travaux publics nous a fait part du manque de cônes, de pancartes, etc.

La Directrice générale nous mentionne que le budget prévu pour 2024 en signalisation a presque totalement été dépensé.

*Le Conseil adopte, à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une somme supplémentaire de 3 000 \$ pour l'achat de signalisation requise.*



# École Chanoine-Ferland

Pour nos jeunes lecteurs, et leur famille, voici une information bien utile :  
la liste des enseignants et intervenants à l'école pour cette année 2024-2025.

Christine Lecours	Directrice
Manon Dodier	Secrétaire
Marie-Pier Lemieux	Enseignante 6e année
Anne-Sophie Duval	Enseignante 5e année
Catherine Lacasse	Enseignante 4e année
Justine Vézina	Enseignante 3e année
Jessica Robichaud	Enseignante 2e année
Emmy Bernier	Enseignante 1re année
Nancy Bélanger	Enseignante maternelle 5 ans
Cynthia Corriveau	Enseignante maternelle 4 ans
Raphaëlle Dubé-Lavoie	Allègement de tâches et soutien pédagogique Chanoine
Rosalie Leblond	Allègement de tâches et soutien pédagogique Chanoine/St-Just
Christine Paré	TES
Jessie Blais	TES
Caroline Couillard	Éducatrice en service de garde
Cindy Pombert	Éducatrice en service de garde
Julie Boileau	Technicienne en service de garde
Normand Gaudreau	Concierge

**Bonne rentrée  
à vous  
toutes et tous!**



# Notre communauté

**Municipalité**  
**Saint-Fabien-de-Panet**  
195 rue Bilodeau  
Saint-Fabien-de-Panet  
G0R 2J0



*Annick Grégoire-Bégin, directrice générale*  
*Frédéric Fortier, inspecteur municipal*

**Tél: 249-4471**  
**Fax: 249-4470**

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

**Québec** 

Hôpital (418) 248-0630  
CLSC Montmagny (418) 248-2572  
CLSC St-Fabien (418) 249-2572  
CLSC St-Jean-Port-Joli (418) 598-3355  
CLSC St-Pamphile (418) 356-3393

**Bienvenue**  
à tous les nouveaux résidents

**Prompt rétablissement**  
à toutes les personnes qui ont été  
hospitalisées durant le mois

## Fabrique Saint-Fabien-de-Panet

20A rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

**Secrétaires:** Saint-Fabien - Céline Lemelin tél.: 249-4171  
Lac Frontière/Ste-Lucie  
Mélissa Trépanier tél.: 223-3421  
Saint-Just -Josée Bolduc tél.: 244-3610

**Conseil de la Fabrique Saint-Fabien :**  
Raymonde Auger, présidente, tél.: 249-2636  
Donalda Boucher, tél.: 249-2509

Bruno Duchesneau, tél.: 249-2902  
Claudette Lapointe, tél.: 249-2211

### *Nos sympathies aux personnes éprouvées par le décès d'un être cher*

2024

- 30 mai Madame Lyne Labelle, à l'âge de 64 ans et 10 mois
- 1<sup>er</sup> juin Monsieur Gérald Asselin, à l'âge de 62 ans
- 08 juin Monsieur René Leblanc (CHSLD St-Fabien, autrefois de St-Pamphile), à l'âge de 91 ans et 11 mois
- 22 juin Monsieur Jean Martel (conjoint de Madeleine Mercier), à l'âge de 63 ans et 8 mois
- 08 août Madame Ida Bilodeau, à l'âge de 87 ans et 1 mois
- 10 août Madame Lina Couture, à l'âge de 93 ans et 11 mois (mère de Herman et Gilbert Collin)



# Coin des annonceurs

**Gertrude Pelletier**  
418 234-7873

**Service de traiteur**  
**Repas chaud ou froid**  
**Pour toute occasion**



**Le Bistreau d'érable**

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0  
418 223-3832 [bistreauderable.com](http://bistreauderable.com) [bistreauderable@hotmail.com](mailto:bistreauderable@hotmail.com)

**Produits d'érable**

**Cabane à sucre familiale**

Salle de 50 places  
Tire sur la neige  
Repas pour sortir



Saint-Fabien CX8183

Garage : 418 249-2268  
Télécopieur: 418 249-2248

**Guillaume Bélanger,**  
**Suzanne Lachance**  
Propriétaires

- ▼ Peinture
- ▼ Débosselage
- ▼ Réparation et installation de pare-brise

73, rue Principale Est  
Saint-Fabien-de-Panet (Québec)  
G0R 2J0

**Clinique L'Arc-en-soi**

Massothérapie - toucher thérapeutique - relation d'aide  
Sur rendez-vous seulement: **Tél.: 223-3976**  
72 rue Principale, Ste-Lucie-de-Beauregard, G0R 3L0

Prop.: Guylaine Lachance N.D. 1439  
Membre de l'ordre des Naturothérapeutes  
Gaston Therrien N.D. 1601

**EXCAVATION**  
**BLG**

**SOUSSION**  
**GRATUITE**

**Félix B. Lemelin**  
**Julien Guénard**

9010-3250 Québec Inc.  
49, rue Principale Ouest, Saint-Fabien-de-Panet  
Gar. : 418 249-4081

Légumes, Fines herbes, Fleurs, Fruits et Sirop d'érable cultivés sans produits chimiques



60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. (418) 408-0084 [f:LaFermeFlancSud](http://LaFermeFlancSud)



quincailleriemas@sogetel.net  
Tél.: (418) 244-3554 • Téléc.: (418) 244-3555  
172, rue Principale, Saint-Just-de-Bretenières, Qc G0R 3H0



**JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.**  
Construction et rénovation, résidentiel,  
commercial et industriel • Projet clé en main

**108, Route 204**  
**Saint-Just-de-Bretenières**  
**Québec G0R 3H0**

**ENTREPRENEUR**  
**GÉNÉRAL**

**Roger Bolduc**  
**Marilyn Bolduc**  
**Kévin Chabot**

Propriétaires

Tél. : 418 244-3266  
Cell. : 418 625-0335  
Fax : 418 244-3645  
[jrbolduc@sogetel.net](mailto:jrbolduc@sogetel.net)

Marché  
**Richelieu**  
Complice de votre quotidien

**Chez Doyon**  
**& Frères**

**Jérôme Doyon**  
Propriétaire /  
Owner

Marché Richelieu  
Chez Doyon & Frères inc.  
2, rue Principale Est  
St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

418 249-4091  
418 249-4000  
[marcherichelieu.ca](http://marcherichelieu.ca)

**Soins de Pieds**

ongles incarnés, cors, verrues plantaires,  
mychoses, massage de pieds

**Donalda Boucher, n.d.**  
technicienne en hygiène  
418-249-2509

211, rue Nadeau, Saint-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

# SEPTEMBRE 2024

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
<b>1</b> DANSE 13H30 À 16H30	<b>2</b>  NOUVELLE LUNE FÊTE DU TRAVAIL MUNICIPALITÉ FERMÉE	<b>3</b> MESSE À 14H HABITATIONS CONSEIL MUNICI- PAL DÈS 19H30	<b>4</b> FABIOTHÈQUE 18 À 20H	<b>5</b>  FRIPERIE 13 À 15H CHAPELET 13H30 SACRISTIE	<b>6</b>	<b>7</b>
<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b> FERMÈRES 13H	<b>11</b>  PREMIER QUARTIER MESSE À 14H LO- CAL FERMÈRES FABIOTHÈQUE 18 À 20H	<b>12</b>  POPOTE 11H30 FRIPERIE 13 À 15H CHAPELET 13H30 SACRISTIE CARTES ÂGE D'OR DÈS 19H	<b>13</b>	<b>14</b>
<b>15</b>	<b>16</b> TOMBÉE LE RÉVEIL	<b>17</b>  PLEINE LUNE	<b>18</b> FABIOTHÈQUE 18 À 20H	<b>19</b>  FRIPERIE 13 À 15H CHAPELET 13H30 SACRISTIE CARTES ÂGE D'OR DÈS 19H	<b>20</b>	<b>21</b>
<b>22</b> MESSE À 10H30 À L'ÉGLISE	<b>23</b>	<b>24</b>  DERNIER QUARTIER	<b>25</b> FABIOTHÈQUE 18 À 20H	<b>26</b>  FRIPERIE 13 À 15H CHAPELET 13H30 SACRISTIE MESSE 14H CHSLD CARTES DÈS 19H	<b>27</b>	<b>28</b>
<b>29</b> MESSE À 10H30 À L'ÉGLISE	<b>30</b>	<b>1 OCT.</b> MESSE À 14H HABITATIONS				